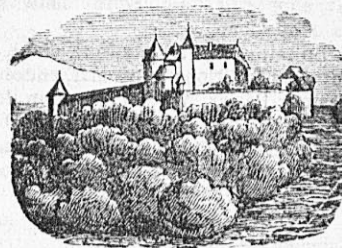




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴³ 2³⁵ 5²⁵ ← Bulle, arr. 9²⁷ 1⁵⁵ 4⁵³ 7⁵³

Prix des annonces et réclames :

Annones : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argents francs de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
6 mois, » 2 50

Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, le 18 janvier 1895.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Exposition nationale. — Il est question, comme on sait, d'installer à l'Exposition nationale un « village suisse ». Ce village comprendrait de 25 à 30 maisons, qu'occuperaient les représentants des diverses industries domestiques : sculpteurs sur bois, brodeuses, tresseurs de paille, etc., portant le costume de leur canton respectif. Autour du village, on créerait des prairies où auraient lieu des fêtes de montagnards et de lutteurs. Les frais de cette création sont évalués entre 350,000 et 450,000 fr. Un modèle vient d'être soumis au comité. Si ce dernier adopte le projet, le « village suisse » constituera certainement une des plus grandes attractions de l'Exposition nationale.

Assurance militaire. — Le Conseil fédéral a décidé de ne pas conclure, pour l'année 1895 et jusqu'après la revision de la loi concernant les pensions militaires et les indemnités, de contrat avec une société pour l'assurance militaire en cas d'accident. Par contre, il garantira les militaires qui deviendraient victimes d'un accident au service, sans toutefois en assumer l'obligation.

Il se réserve le droit de décider dans chaque cas particulier le montant de l'indemnité qu'il est juste et équitable de donner au soldat blessé.

Gothard. — La direction du Gothard annonce, en date du 16 janvier, au département fédéral des chemins de fer qu'après que la voie eût été suffisamment débloquée pour que les trains venant de Biasco à destination de Lucerne puissent circuler, le tronçon Airolo-Ambri a complètement disparu sous les avalanches. La neige continue à tomber. Les travaux de déblaiement sont ralentis entre Biasca et Osogna par des éboulements continus. Jusqu'à nouvel ordre, les trains de voyageurs et les express ne circuleront qu'entre Lucerne et Airolo, Bellinzona et Chiasso,

Bellinzona et Luino, Bellinzona et Locarno. Le trafic des marchandises est totalement interrompu.

Une œuvre sociale. — On se dispose, dans la Suisse orientale, à créer une colonie ouvrière. Dans ce but, on achèterait le château et domaine de Herdern, en Thurgovie, pour le prix de 150,000 fr.

D'après les statuts, le nouvel établissement aurait la triple destination suivante : 1° Il servirait de refuge aux ouvriers qui manquent temporairement de travail, sans que ce soit de leur faute. 2° Il recevrait aussi ceux qui sont exposés à tomber dans l'oisiveté et le vagabondage et les habituerait de nouveau, par le travail, à une vie d'ordre. 3° Il ménagerait une transaction entre la détention et la rentrée du détenu dans la société civile.

C'est une association de philanthropes zuricois qui est à la tête de cette entreprise.

Surveillance des produits alimentaires. — Il y a quelquel temps qu'un épicier de Zurich faisait venir directement de la fabrique des Produits alimentaires Maggi, à Kempthal, du Concentré Maggi, tant en petits flacons qu'en grandes bouteilles, ces dernières destinées à remplir à nouveau les petits flacons originaux, vides, que lui présentaient ses clients. En automne 1894, cet épicier voulut essayer un produit concurrent et en fit venir deux flacons; mais ses clients, l'ayant trouvé trouble et beaucoup moins fort que le Concentré Maggi, réclamèrent aussitôt. Pour pouvoir néanmoins s'en débarrasser, l'épicier eut alors l'idée de remplir les flacons Maggi avec cette préparation étrangère, laissant croire aux acheteurs que c'était un véritable Concentré Maggi; il put ainsi en écouler quelques-uns. Plainte fut alors portée et, chose à noter, quoique le prévenu pût prouver que le produit concurrent n'était pas meilleur marché que celui auquel il l'avait substitué et qu'il ne trouvât, par conséquent, à ce procédé aucun avantage pécuniaire pour lui, l'expertise établissait que l'article incriminé était d'un tiers moins fort que le Concentré Maggi. Ledit épicier a été condamné par le tribunal du district de Zurich à 30 fr. d'amende, aux frais et à une indemnité de procès.

Zone franche. — Le Journal des Débats publie une lettre d'un habitant de la zone franche qui engage la France à user de représailles envers la Suisse et de prohiber l'entrée des produits suisses dans la zone jusqu'à ce que la Confédération ait, elle aussi, établi une zone franche sur son territoire et reculé sa ligne de douanes à la limite de l'Aubonne.

Mise en garde. — La Feuille fédérale du Commerce met le public en garde contre toutes les agences financières ou autres qui, de Paris ou ailleurs, offrent des prêts d'argent sur signature, effets de commerce, etc., etc. et elle engage les intéressés à ne pas traiter de semblables affaires avant de s'être renseignés au préalable auprès de la légation ou du consulat de Suisse existant dans le pays où lesdites agences sont établies.

St-Gall. — On compte actuellement dans la ville de St-Gall environ 600 personnes atteintes de l'influenza. Une société de chant a dû interrompre ses exercices à cause de l'épidémie.

Tessin. — Une avalanche est descendue sur le hameau Erbene (val Muggi) et a enseveli une nombreuse famille. Une jeune fille de 20 ans et un enfant grièvement blessés.

Vaud. — Un pêcheur de Grandson a capturé un brochet de 15 kg. Cet énorme poisson ne s'est pas laissé prendre sans défense; il a fallu plus d'une demi-heure pour l'amener au-dessus de l'eau.

— Les cafetiers d'Avenches, réunis lundi, ont décidé de fixer, à partir de dimanche 20 courant, le prix des vins comme suit : Vuilly nouveau 1894, 60 cent. le litre; Lavaux 1894, 80 cent.; Vieux ordinaire, 80 cent.; Gros vieux, 1 fr. le litre.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — A la suite du refus de la Chambre de donner la priorité à un ordre du jour de M. Tré-

Que vous réussissiez ou que vous échouiez, vous n'aurez pas un monde de serviteur plus éternellement dévoué et reconnaissant que moi.

Les yeux de Nadine eurent un éclair que M. de Combremont ne vit pas.

La comtesse suivit le conseil de son mari et alla trouver Sybil.

Miss Andrew était avec France.

— J'ai une communication à te faire, dit Nadine en entrant et, un service à te demander.

A ces mots, France se leva et fit mine de s'en aller.

— Reste, lui dit la comtesse, tu n'es pas de trop et, si tu le veux, tu pourras m'être utile, toi aussi.

La jeune fille se rassit comme elle s'était levée, en prenant cette physionomie glaciale qu'elle avait chaque fois qu'elle était en présence de sa mère.

— On nous demande Thérèse en mariage, dit aussitôt Nadine; mais si je lui en parle, elle refusera à coup sûr. Aussi, comme l'affaire me paraît extrêmement avantageuse sous tous les rapports, je viens vous demander à toutes les deux si vous ne voudriez pas, dans l'intérêt même de Thérèse, l'amener à consentir à cette chose-là.

France restait semblable à un marbre, aussi immobile que si elle eût été seule dans la pièce.

Sybil avait levé la tête.

— Peut-on savoir le nom de ce prétendant, demanda-t-elle?

— C'est M. de Combremont.

— Le juge d'instruction?

— Lui-même.

— Mais tu as raison, Nadine, s'écria miss Andrew ravie. Cette alliance est tout à fait convenable. M. de Combremont est l'homme le meilleur et le plus honorable que je connaisse, avec un esprit d'une élévation toute particulière.

— Alors tu espères réussir?

— A quoi? demanda France un peu hantaine.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 32

LA REINE DE L'OR

PAR PAUL D'AIGREMONT

Timide à l'excès, il se repliait sur lui-même et, comme toutes les personnes qui sentent profondément, il ne parlait jamais de ses sentiments ni de ses impressions.

Aucun magistrat au Palais ne donnait une si considérable dose de travail que lui et ses affaires étaient à coup sûr les plus consciencieusement étudiées et les plus activement conduites, mais dans le monde il n'avait l'esprit ni brillant, ni léger et la répartie ne lui venait pas.

Thérèse causait rarement avec lui, mais l'estimait profondément.

Sybil, au contraire, passait des soirées entières assise à ses côtés, savourant les charmes d'une conversation extrêmement intéressante, quand sa timidité naturelle n'empêchait pas M. de Combremont de se montrer tel qu'il était. Sybil ne se cachait pas de la très grande sympathie qu'elle avait pour lui.

Peu à peu, il avait été reçu un peu plus avant dans l'intimité de la famille de Rochebelle et il avait pu voir Thérèse de plus près.

Lui parler, il n'eût jamais osé le faire et quand le hasard de la conversation le forçait à répondre à la jeune fille, il était rare qu'il ne restât pas court au milieu de ses phrases.

Mais sous ses paupières mi-closes, il la dévorait des yeux. Il l'admirait, il la trouvait mille fois plus belle que le jour.

La voix de Thérèse était pour lui une musique qui le fai-

REVÊTE!!!

LE
ent Universel

e Plüss-Stauffer

tablement sans rival pour les objets cassés, soit verre, vaisselle de table et de cuisine, or, métal, corne, bois, papier, cuir, etc., etc.

flacons de 65 cent.

pour le district : Imprimerie de Bulle.

1000 quintaux

Kg. 10 100

Turquie, nouveaux 2.90 26.—
succulentes 4.30 40.—
5.40 49.—
4.10 39.—
aines 3.80 34.—
de Corinthe 5.20 49.—
s par quantités de 500 1000 kg.

J. Wintger, Boswyl (Argovie).

ERCE DE VINS

de liquidation, on trouvera dès un choix de vins blancs du rouges d'origine. — S'adresser à la Gare, chez M. JULES GLAS-

réduits et qualité de choix. [612

ET, typographe, Bulle:

s-adresses gommées.

édition d'imprimés.

caoutchouc. Timbres secs

metal. Timbres acier.

hines à numérotier.

ons inépuissables.

imeries portatives. [35

et prix courants à disposition.

E EN TOUT GENRE

drement de tableaux.

e JUDET

les Places, BULLE [68

demande

ge peu nombreux, à Bulle, une

che très bien faire la cuisine et

rdin.

au bureau du journal. [36

MERVEILLEUX!

vrai SAVON aromatique

ait de lis

BERGMANN & Cie,

s de cour, à Dresde et Zurich,

e plus efficace et le plus propre

ptions importunes, les taches de

outons, les dartres, comme aussi

au dure, sèche et jaune, etc.

l'imprimerie de la Gruyère, à

centimes la pièce.

LOUER

rand'rue, un appartement

ussée, pouvant servir de bureau

n, si on le désire. Entrée à vo-

à Frédéric Gex, facteur.

A louer:

sin d'épicerie meublé, situé

la ville.

au bureau du journal. [914

on demande

pour la montagne de l'année

dresser à Claude NIDEGGER, à

[30

Le seul vrai

n au goudron

t soufre

fabriqué par

NN & Cie, fournisseurs de cour

à Dresde et Zurich,

tes les autres spécialités de ce

prompte guérison des maladies

se lavant deux ou trois fois par

savon, il rend la peau fraîche et

stitue même un excellent présér-

contagions et les refroidisse-

méfier des contrefaçons. >

l'imprimerie de la Gruyère, à

centimes la pièce.

mile Lenz, imprimeur-éditeur.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 15 janvier 1895. — Le Conseil autorise la commune d'Arconciel à faire dans ses forêts une coupe extraordinaire de bois.

— Il accorde à M. David, Edouard-Félix, de Fribourg, porteur d'un diplôme fédéral de pharmacien, l'autorisation d'exercer son art dans le canton de Fribourg.

— Il nomme :

M. Emery, Jules, préfet du district de la Broye, aux fonctions d'inspecteur général de la pêche dans le lac de Neuchâtel.

Nominations judiciaires. — Le Collège électoral a fait les nominations suivantes :

Juge près le tribunal de la Sarine, M. Grolimond, Joseph, agent d'affaires, en remplacement de M. Vicarino, Frédéric, dont la démission est acceptée avec remerciements pour les services rendus ;

Juges suppléants près le tribunal de la Gruyère, M. Burtscher, Louis, secrétaire communal à Charmey, en remplacement de M. Peyraud, Léopold, promu juge ; et M. Barras, Emile, substitut à Bulle, en remplacement de M. Meyer, Charles, qui n'a pas accepté sa nomination.

Juge de paix du cercle du Mouret, M. Roulin, Paul, 1^{er} assesseur à Treyvaux, en remplacement de M. Kolly, Jean-Baptiste, dont la démission est acceptée avec remerciements pour les longs et excellents services rendus. Assesseurs : MM. Horner, Jean, au Mouret, et Perler, Dominique, à Senèdes ; 2^e suppléant : M. Dousse, Célestin, à Arconciel.

2^e suppléant près la justice de paix de Bulle : M. Duding, Auguste, officier d'état civil à Riaz.

Suppléants près la justice de paix de Châtel-St-Denis : MM. Chevalley, Georges, secrétaire à Attalens, et Villard, Célestin, conseiller communal à Châtel-Saint-Denis.

Conseil de discipline des avocats : Membre, M. Bise, Emile, président, à Fribourg, en remplacement de M. Cardinaux, élu conseiller d'Etat. — Suppléant, M. Philipona, François, avocat, greffier du tribunal de Bulle.

Le Collège électoral a procédé, en outre, à un certain nombre de confirmations.

Démographie. — Après le recensement fait en décembre dernier, la population de la ville de Fribourg est de 13,328 habitants, comprenant 6303 hommes et 7025 femmes. On compte 11,596 catholiques, 1621 protestants, 70 israélites et 40 personnes appartenant à d'autres confessions.

Conférence. — Malgré le mauvais temps, un grand nombre d'agriculteurs ont assisté dimanche à la conférence donnée à Farvagny, par M. Strebel, vétérinaire. L'excellent praticien a su se mettre à la portée de son auditoire, qui l'a vivement applaudi.

Accident. — Samedi soir, un citoyen de Liefrens, ouvrant des chemins avec triangle et cheval, avait arrêté sa bête devant une auberge de Vuisterens. La station fut-elle trop prolongée, l'attache ne se trouva-t-elle pas assez solide, nous ne savons pas ;

De nouveau, Nadine éprouva une gêne insurmontable. — Pardon ! s'écria-t-elle tout à coup, si tu savais comme je souffre de tout ce qui se passe ici.

C'est si cruel pour une mère telle que moi surtout ! Ah ! Sybil, Sybil ! tu sais bien cependant comme je les aime, comme je les ai veillées et soignées quand elles étaient toutes petites.

Et si depuis j'ai changé comme je l'ai fait, c'est que j'ai voulu m'étourdir, elles m'ont tant crevé le cœur, toutes les deux !

Sybil, l'excellente Sybil, se sentait déjà tout amollie, toute retournée devant les larmes et les cris de désespoir de Nadine.

France, au contraire, était aussi impassible que si elle n'eût rien entendu. On eût même dit que, dans ses magnifiques yeux de saphir foncé, il y avait une légère nuance de dédain et d'ironie.

— Ne changeons pas la question, dit-elle avec son calme extraordinaire.

La proposition de M. de Combremont est à coup sûr très honorable pour ma sœur. Je sais qu'il lui est sympathique ; mais entre cette sympathie et l'idée de le prendre pour mari il y a loin, surtout pour un caractère comme celui de Thérèse. Oui, Sybil et moi, nous ferons votre commission ; nous la ferons consciencieusement et loyalement.

Quant à influencer Thérèse pour forcer ses goûts, n'y comptez pas.

Mme de Rochebelle n'osa pas insister.

On eût dit que France lui faisait peur.

Dans tous les cas, avec la seconde de ses filles, ce n'était pas comme avec Thérèse. Les conversations duraient peu et les scènes se terminaient vite.

Dès que Mme de Rochebelle eut quitté la pièce, France s'approcha de Sybil :

— Tu sais, lui dit-elle, ne parle pas de ces choses à Thérèse, laisse-moi m'en occuper toute seule.

lat, adopté par le gouvernement, le Cabinet a donné sa démission.

Le ministère Dupuy, qui vient de tomber, était entré en fonctions le 30 mai, succédant au ministère Casimir-Périer. Après l'élévation de ce dernier à la présidence de la République, M. Dupuy reçut la mission de continuer à présider le conseil des ministres dont MM. Poincaré et Barthou furent les plus influents.

M. Dupuy était entré dans le ministère Ribot, le 5 décembre 1892, comme ministre de l'instruction publique et des cultes.

Il présida un ministère nouveau, dès le 5 avril 1893, et resta huit mois au pouvoir.

Il a présidé la Chambre durant le ministère Casimir-Périer.

— Mardi, une note Havas annonce ensuite la démission de M. Casimir Périer, président de la République française.

Cette note résume tout d'abord les principales idées que M. Casimir-Périer se propose de développer dans le message au Parlement par lequel le président annonce son intention de résigner ses fonctions.

Il constate que la séance et le vote de lundi sont des incidents secondaires dans la lutte engagée contre le régime parlementaire et contre les libertés publiques. Il avait espéré que le président de la République, dépourvu de moyens d'action, demeurerait hors d'atteinte de la lutte des partis et que la confiance politique de tous les républicains lui donnerait la force et l'autorité nécessaires à l'exercice de ses fonctions. Il avait espéré que ceux qui l'avaient placé, malgré lui, à un poste où on ne peut se défendre soi-même auraient pris la défense du premier magistrat de l'Etat.

Mais, dans les circonstances présentes, il est de son devoir de se retirer. C'est pourquoi il a prié les ministres de reprendre provisoirement leurs fonctions pour assurer la transmission du pouvoir.

M. Dupuy a prévenu les présidents du Sénat et de la Chambre, qui ont décidé de convoquer d'urgence le Parlement en Assemblée nationale à Versailles.

Le Congrès, réuni hier à Versailles, a élu président de la République M. Félix Faure, ministre de la Marine, par 428 voix.

Le nouveau président appartient à la fraction des républicains modérés. Il était sous-secrétaire d'Etat du nouveau cabinet Dupuy. Son élection est un succès pour le ministère et un échec pour les socialistes.

Allemagne. — La nouvelle de la démission du président de la République française a causé une véritable stupéfaction. On juge avec un certain pessimisme la situation de la France. Toutefois, on estime que l'état pacifique de l'Europe n'est pas menacé.

République Argentine. — Le ministère a donné sa démission. Il est possible que le président de la République Argentine, M. Saenz-Pena, en fasse autant.

— Mais à faire épouser M. de Combremont à ta sœur, s'écria Nadine.

— Ma sœur est à un âge où l'on sait ce que l'on a à faire, dit France très calme, mais les yeux cependant un peu plus brillants qu'à l'ordinaire. Certainement, Sybil lui soumettra votre projet, mais elle lui laissera aussi toute liberté d'agir, c'est dans son caractère. N'est-ce pas, Sybil ?

Miss Andrew avait pour France une adoration trop absolue, une trop grande confiance dans la précocité raison de son élève pour dire autrement qu'elle.

— Oui, dit-elle, c'est bien, en effet, de cette façon-là que j'agirai.

Nadine s'impatientait tout à fait.

— Des mots, s'écria-t-elle. M. de Combremont demande Thérèse en mariage et il faut qu'elle l'épouse.

France fixa un instant la comtesse de ses grands yeux scrutateurs et profonds.

— Il faut?... répéta-t-elle avec un calme extraordinaire. Et pourquoi faut-il ?

Sous ce regard si étrangement fixe, devant cette impénétrable physionomie de jeune fille, effrayante parce qu'elle n'avait jamais dit ni ce qu'elle savait ni ce qu'elle pensait, Nadine se troubla et hésita l'espace d'une seconde. Mais la colère l'emporta.

— Parce que Thérèse est une méchante, s'écria-t-elle enfin ; que sa conduite vis-à-vis de moi, sa mère, est inqualifiable ; que l'existence qu'elle nous a fait à tous dans la maison est insoutenable et que moi je ne veux plus la supporter.

Or, comme je ne peux pas quitter ma maison, c'est à elle de s'en aller.

Une occasion se présente ; la première impression de Sybil elle-même a été qu'on ne pouvait pas trouver mieux ; alors il faut que Thérèse accepte et nous débarrasse d'elle.

France n'avait cessé d'attacher sur sa mère ses mêmes yeux scrutateurs et froids.

mais le cheval prit, à un moment donné, la poudre d'escampette, se débarrassa de son triangle, arriva au passage à niveau de Villarimboud et s'engagea sur la voie au moment où montait le dernier train Romont-Bulle. Il paraît que la bête se gara assez pour ne pas être devant la locomotive ; mais les marche-pieds des wagons l'atteignirent, sans que le brouillard permit au mécanicien de voir ce qui se passait. A l'arrivée en gare, on constata des traces de sang, des débris de poils et de chair ; on télégraphia à Romont dans la pensée qu'un être humain était la victime ; les secours arrivèrent, docteur en tête, et on trouva le corps mutilé et sans vie du pauvre cheval.

Gibier. — Le nombre des chamois a augmenté d'une façon notable, en 1894, dans le massif du Moléson ; il en est de même des marmottes dans l'ancien district franc de Brenleyre et du Vanil-Noir. Le chamois a pareillement prospéré en 1894 dans l'asile de la Hochmatt ; par contre, il y a une diminution de ce gibier dans l'ancien district de la Schöpfenspitze. En général, le gibier a plutôt augmenté que diminué, et les influences climatiques et autres ont été généralement favorable à son développement. Le coq de bruyère était passablement nombreux avant l'ouverture de la chasse dans le district de la Schöpfenspitze, mais la température douce qui a régné dans ces parages jusqu'au 15 décembre a eu pour effet d'en faire tomber un grand nombre sous le plomb des chasseurs.

GRUYÈRE

Banquet du Cercle des Arts et Métiers.

(Suite et fin.)

M. Torche constate que c'est bien le moment de tenter un assaut contre l'inferté régime de notre canton et il félicite l'Union démocratique de l'initiative qu'elle a prise de grouper les forces de l'opposition. La question du referendum financier aura surtout du succès auprès des campagnards qui en ont assez de voir dilapider les millions.

Puis, en quelques mots bien dits et bien pensés et au risque de déplaire à une partie de l'assemblée, il fait l'apologie du socialisme bien compris, non pas celui qui conduit à l'anarchie, mais celui qui a réglé la question des heures de travail, celui qui fait des efforts pour moraliser l'atelier et les bas-fonds de la société, celui qui veut introduire l'assurance obligatoire sur les bases du projet Forrer. Il porte son toast à l'amélioration de l'humanité et de son sort. (Applaudissements.)

Il nous dit encore quelques mots du major Chevaux auquel il est toujours question d'élever un monument. Un comité est, en effet, en train de se constituer aux fins de perpétuer par un modeste monument la mémoire de ce patriote fribourgeois. (Appl.)

Un de nos bons amis de la Broye, le notaire Bersier, d'Estavayer, monte à la tribune, et, dans une vibrante allocution, remercie le Cercle des Arts et Métiers de son invitation ; il nous apporte les sympathies des broyards indépendants et il nous fait un grand plaisir en nous apprenant que le mouvement d'opposition et d'indépendance contre le gouverne-

— Pourquoi ? lui demanda l'institutrice étonnée.

— Parce que, répondit la jeune fille.

Plus bas, France ajouta :

— J'ai mon idée.

Sybil ne demanda pas laquelle.

Elle était habituée à la conduite quelque peu énigmatique de France, mais comme toujours la suite des événements avait donné raison à la jeune fille, miss Andrew, peu à peu, avait pris l'habitude de faire plier sa volonté devant celle de son élève.

Une heure après et lorsque France, ayant entendu sous la voûte rouler le coupé de Nadine, fut sûre de ne plus être dérangée, elle se rendit chez sa sœur.

Thérèse était seule.

Depuis la veille que s'était passée la scène des Invalides, c'est-à-dire depuis que, spontanée ainsi qu'elle l'était, Mlle de Rochebelle avait tout à coup lu dans son cœur, une grande paix était en elle, parce qu'elle avait pris une suprême résolution.

Oui, elle aimait André, d'un amour profond, absolu, éternel... tout ce qu'elle avait appris ou vu de lui le lui avait montré comme un être supérieur, absolument honnête et bon... Elle l'avait choisi pour mari...

Oh ! elle savait bien que sa volonté serait combattue par sa mère d'abord, par son père, naturellement, ensuite ; mais dans la vie particulièrement douloureuse que Nadine leur avait faite, à France et à elle, Thérèse se croyait le droit de prendre seule une décision et elle l'avait prise.

André serait peut-être le plus difficile à convaincre, mais Mlle de Rochebelle avait vis-à-vis de lui deux arguments puissants sur lesquels elle comptait absolument pour le convaincre.

D'abord André l'aimait... comme elle l'aimait elle-même... peut-être plus encore.

Ensuite, il y avait une autre raison qu'elle se réservait de lui dire.

(A suivre.)

ment gagné au d'être fondé q et sera le noya ble à celle de luent l'orateur

M. Galley, président du C apporte en cet libéraux de la liens qui, de t les deux cercle

La tâche de tion, l'aisance, merciales. La triompher du des besoins éc son toast au C (Longs applau

Voici le vé Clément qui, intarissable es notre gouvern soulève une g et c'est au mi quitte la tribu

M. Paul P ténor, veut bi très applaudi.

M. Sterroz, passé une tren de professeur, guifique disc

moire de deux aimé leur can

Puis, passant raison contre suisse de la p être les soutie

donna l'exen N'est-ce pas à défense et la clut douc en tance considé

devoir de la f la centralisati arriver à ce r

Parlant ens vœux pour el libérales y on beaucoup d'é

qui crie à cha ger ; pour lui, tré le soir au

toujours il a v commun. Ceu les paysans g

ignorent nos public.

C'est pourc nuer la march

Nos sincèr les personne preuve de le maladie, à la notre regret.

ALEXA

Derniè
au prix de chères à co S'adresser t res, au Pension 698]

Transfe
Dès le 28 jan de la Banq trict de la Gru son N° 46, r l'Agence agric 26]

Jamb
légèrement sal Lard maigre Lard très gras Saindox 1^{er} q

39] (H97Q) **A.** médecin sera à Châte et le lendemain

moment donné, la poudre sa de son triangle, arriva Villarimboud et s'engagea montait le dernier train que la bête se gara assez et la locomotive; mais les l'atteignirent, sans que le ancien de voir ce qui se re, on constata des traces ils et de chair; on télégra-pensée qu'un être humain urs arrivèrent, docteur en mutilé et sans vie du pau-

des chamois a augmenté 1894, dans le massif du Mo- des marmottes dans l'ancien e et du Vanil-Noir. Le cha-péré en 1894 dans l'asile re, il y a une diminution n district de la Schopfen-er a plutôt augmenté que climatiques et autres ont e à son développement. Le ablement nombreux avant ans le district de la Scho-rature douce qui a régné n 15 décembre a eu pour un grand nombre sous le

YÈRE

des Arts et Métiers.

et fin.) e c'est bien le moment de infect régime de notre can-émocratique de l'initiative r les forces de l'opposition. um financier aura surtout pagnards qui en ont assez ons.

bien dits et bien pensés et ne partie de l'assemblée, il me bien compris, non pas chie, mais celui qui a réglé travail, celui qui fait des elier et les bas-fonds de la roduire l'assurance obliga-projet Forrer. Il porte son l'humanité et de son sort.

ques mots du major Che- s question d'élever un mo- n effet, en train de se con- quer par un modeste monu- patriote fribourgeois. (Appl.) e la Broye, le notaire Ber- à la tribune, et, dans une cie le Cercle des Arts et ; il nous apporte les sym- pendants et il nous fait un renant que le mouvement lance contre le gouverne-

l'institutrice étonnée, eune fille.

elle. dnote quelque peu énigmatique ra la suite des événements avait miss Andrew, peu à peu, avait a volonté devant celle de son

France, ayant entendu sous la ne, fut sûre de ne plus être dé- seur.

passée la scène des Invalides, anée ainsi qu'elle l'était, Mlle up lu dans son cœur, une grande le avait pris une suprême réso-

n amour profond, absolu, éter- pris on vu de lui le lui avait rieur, absolument honnête et mari... volenté serait combattue par , naturellement, ensuite; mais donloureuse que Nadine leur Thérèse se croyait le droit de elle l'avait prise.

us difficile à convaincre, mais à-vis de lui deux arguments nptait absolument pour le con- omme elle l'aimait elle-même... e raison qu'elle se réservait de (A suivre.)

ment gagne aussi son district et qu'un cercle vient d'être fondé qui groupera ces éléments indépendants et sera le noyau d'une Union démocratique semblable à celle de la Gruyère. De chaleureux vivats saluent l'orateur.

M. Galley, éditeur du Journal de Fribourg et président du Cercle de commerce de Fribourg, nous apporte en cette dernière qualité les félicitations des libéraux de la capitale et il constate avec joie les liens qui, de tout temps, ont resserré l'amitié entre les deux cercles libéraux de Fribourg et de Bulle.

La tâche des libéraux est de répandre l'instruction, l'aisance, l'amour du travail et les facilités commerciales. La mise en pratique de ces principes fera triompher du même coup les idées libérales inspirées des besoins économiques de notre époque. Il porte son toast au Cercle des Arts et Métiers de Bulle. (Longs applaudissements.)

Voici le vétéran romontois, le sympathique Ph. Clément qui, avec l'humour, la verve, le pétillant et intarissable esprit qu'on lui connaît, fait le procès de notre gouvernement et de ses serviles soutiens. Il soulève une gaîté extraordinaire dans son auditoire et c'est au milieu d'acclamations enthousiastes qu'il quitte la tribune.

M. Paul Pasquier, qui possède une belle voix de ténor, veut bien nous donner un magnifique chant très applaudi.

M. Sterroz, un enfant de la Gruyère, mais qui a passé une trentaine d'années à l'étranger en qualité de professeur, prend la parole et prononce un magnifique discours. Tout d'abord, il rappelle la mémoire de deux hommes qui ont tous deux beaucoup aimé leur canton, MM. Marmier et Morard, avocats. Puis, passant à un autre ordre d'idées, il s'élève avec raison contre les attaques dont est l'objet la patrie suisse de la part de ceux qui devraient pourtant en être les soutiens. N'est-ce pas elle qui, la première, donna l'exemple des institutions républicaines? N'est-ce pas à elle qu'appartient l'aisance dans la défense et la propagation des idées libérales? Il conclut donc en disant que notre Suisse a une importance considérable en Europe et qu'il est de notre devoir de la faire toujours plus grande et plus forte; la centralisation est un des premiers moyens pour arriver à ce résultat.

Parlant ensuite de notre belle Gruyère, il fait des vœux pour elle et il voit avec plaisir que les idées libérales y ont conservé leur vitalité. Il s'élève avec beaucoup d'énergie contre certaine coterie hypocrite qui crie à chaque instant que la religion est en danger; pour lui, qui connaît la Gruyère, qui a pénétré le soir au milieu de bien des familles libérales, toujours il a vu le charmant tableau de la prière en commun. Ceux qui veulent donc accuser d'irrégion les paysans gruyériens teintés de libéralisme ou bien ignorent nos mœurs, ou bien trompent sciemment le public.

C'est pourquoi il conseille à la jeunesse de continuer la marche en avant dans le sentier des idées li-

bérales et, pour terminer, M. Sterroz nous donne lecture d'une charmante poésie patoise de sa composition, poésie qui vante le courage du Gruyérien qui n'a peur de rien. (Applaudissements à tout rompre.)

Mais l'heure s'avance et, après l'énergique discours de M. Sterroz qui a été pour nous la révélation d'un vrai talent, M. Schindler, président, remercie la nombreuse assistance du recueillement qu'elle a mis à écouter les discours patriotiques qui ont été prononcés au banquet et il lève la séance en invitant les citoyens présents à se rendre en cortège au local du Cercle des Arts et Métiers où quelques paroles toutes chaudes d'élan patriotique sont encore prononcées.

N'oublions pas la Musique de Bulle qui, au grand complet, a su animer ce beau banquet en prodiguant ses plus beaux morceaux et nous lui disons merci.

Et maintenant, nous en arrivons à la même conclusion, au même vœu qu'ont déjà exprimés d'autres journaux, c'est que rien de tout cela ne reste stérile et que l'Union démocratique qui vient de se fonder dans la Gruyère continue avec ardeur l'œuvre commencée et ne tarde pas à compter dans chaque district une sœur cadette. De l'organisation, du travail et de la persévérance, tout est là!

Crédit gruyérien. — Les comptes de cet établissement pour l'exercice de 1894 bouclent par un bénéfice de 48,112 fr. 85.

Dans sa séance du 16 janvier courant, le Conseil d'administration en a fixé la répartition comme suit :

Aux actionnaires, dividende 5 1/2 %	Fr. 27,500	—
Au fonds de réserve	> 5,000	—
A la réserve éventuelle	> 3,000	—
Amortissement d'immeubles	> 5,000	—
Tantièmes statutaires aux administrateurs-adjoints	> 2,044	80
Report à compte nouveau	> 5,568	05
Total,	Fr. 48,112	85

Les coupons de dividende N° 9 de 1894 sont payables dès ce jour, à raison de 27 fr. 50, à la caisse de l'établissement, à Bulle, ainsi qu'à Fribourg, chez M. Fritz Vogel, banquier.

Avalanches. — Une avalanche descendant de la dent de Corjon a complètement obstrué mardi après midi le passage très resserré de la Tine à la limite des cantons de Fribourg et de Vaud. La poste a dû rebrousser chemin. Impossible de pénétrer au Pays d'Enhaut par la Gruyère. Les avalanches sont fréquentes en cet endroit.

L'éclairage de la gare. — Nous sommes heureux de voir que, dans sa lettre du 11 courant publiée dans la Gruyère, l'administration du Bulle-Romont reconnaît avec nous l'insuffisance de l'éclairage de l'avenue de la gare. Voilà donc un point établi. Mais là où la difficulté commence, c'est quand il s'agit de

remédier à cette insuffisance d'éclairage; personne ne veut payer le médecin, soit la Société électrique: la compagnie du Bulle-Romont prétend que cela ne la regarde, la ville prétend également que cela ne la regarde pas, et le pauvre public, lui, continue à n'y voir goutte.

Il ne nous appartient pas de trancher le débat, de dire qui a raison et qui a tort. La question nous semble, en effet, très discutable. C'est pourquoi il est important qu'on la discute entre puissances administratives, que l'on nomme des arbitres s'il le faut, qu'enfin on arrive à une solution, et cela presse.

CHRONIQUE AGRICOLE

Achetez vos engrais chimiques dans le pays. — On écrit à l'Ami du peuple :

Voilà certes une recommandation qu'il est bon de faire en ce moment, car les courtiers vont commencer à parcourir nos villages pour prendre des commandes. Si l'agriculteur connaissait le peu de valeur des engrais qu'il achète des diverses industries de Paris ou d'Allemagne, il renverrait impitoyablement tout agent qui ne représente pas une maison du pays et dont la marchandise n'est pas soumise au contrôle officiel de la station agronomique de Zurich.

Ces engrais, d'un prix peut-être inférieur à ceux de nos fabriques, sont, en réalité, beaucoup plus chers, vu le peu de matières fertilisantes qu'ils renferment, telles que l'azote, l'acide phosphorique et la potasse.

Au surplus, le mode d'encaissement de ces maisons n'est pas très avantageux pour le paysan qui n'a pas toujours son argent à jour fixe. On vous présente une traite et si vous n'êtes pas en mesure de la régler, le lendemain un notaire de la ville arrive pour dresser protêt. Ce voyage d'un notaire a coûté dernièrement à un de mes voisins la jolie somme de 25 fr. 45.

La neige. — Qui n'a pas entendu dire que la neige est comme un manteau qui protège le sol, les semences et les plantes contre les rigueurs du froid extérieur. Le fait a été mis en évidence par M. Bühler, de Clarens. M. Bühler a enregistré, sur la neige, une température de - 13°, tandis qu'à 30 centimètres de profondeur, soit sur le sol, le thermomètre ne descendait pas même à - 1°; il s'arrêtait à - 0° 5. On peut juger par là du pouvoir protecteur d'une épaisse couche de neige sur les vignes, les jardins et la campagne.

F. Jelmoli, dépôt de fabrique, Zurich, envoi à qui demande franco : Echantillons de chevots, draps, fantaisies, tissus nouveauté, cachemires, mérinos, noir, grande larg., pure laine, de 90 c. à fr. 6.50 par mètre, ainsi que ceux des assortiments draperie-hommes, toilerie et couvertures en tout genre.

Nos sincères remerciements à toutes les personnes qui nous ont donné une preuve de leurs sympathies pendant la maladie, à la mort et à l'enterrement de notre regretté père
ALEXANDRE ANDREY

Dernière liquidation
au prix de facture du dépôt de machines à coudre et accessoires.
S'adresser tous les jeudis, de midi à 2 heures, au Pensionnat, à Bulle.
698] **P. Brunisholz.**

Transfert de bureau.
Dès le 28 janvier, le bureau de l'agence de la Banque cantonale pour le district de la Gruyère est transféré dans la maison N° 46, rue de la Promenade, en face de l'Agence agricole Ang. Barras.
26] **Gab. Bürgisser.**

Jambon 1^{re} qualité
légèrement salé, très fin, fumé, 10 kg. fr. 14.20
Lard maigre > 14.10
Lard très gras > 13.60
Saindoux 1^{re} qual., en boîtes de > 10.80
J. Winger,
spécialiste en viandes fumées,
39] (H97Q) **Boswyl (Argovie).**

A. DEMIERRE
médecin-chirurgien-dentiste,
à BULLE [15
sera à Château-d'Oex mardi 22 courant et le lendemain.

MARQUE DE FABRIQUE
Dépuratif Golliez
ou
Sirop de brou de noix ferrugineux,
préparé par **Fréd. Golliez**, pharmacien, à Morat.
20 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : **Scrofule, rachitisme** chez les enfants, **débilité, humeurs** et vices du sang, **dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage**, etc.
Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.
Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques.**
Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **Dépuratif Golliez** à la marque des Deux Palmiers.
En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois.
Dépôts dans toutes les pharmacies. [888

Ph. Dubas, négociant, à Bulle, vient de recevoir des **POTAGES A LA MINUTE** **MAGGI**

Le Bitter ferrugineux de M. Mosimann
est la meilleure préparation pour les personnes qui souffrent de l'estomac et de faiblesse en général. C'est un puissant réconfortant; il augmente l'appétit, bonifie l'estomac et refait le sang. Prix du flacon de demi-litre : 2 fr. 50. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon. Dépôts dans les pharmacies : Fribourg : Boéchat & Bourgknecht; Romont : L. Roba-dey; Bulle : Gavin; Rue : Stajessi; Morat : Wegmüller. (H1Y) [37

Dimanche 20 janvier :
CASSÉE
à l'auberge de la Croix-Blanche, à RIAZ
Invitation cordiale.
27] **Vincent CLERC.**

Dimanche 20 janvier :
Cassée
AU CAFE DE LA TOUR
à La Tour-de-Trême.
Invitation cordiale.
40] **Auguste RICHLEN.**

On demande
des **brebis** pour la montagne de l'année 1895. — S'adresser à **Claude NIDRAGER**, à Hauteville. [30

A LOUER
Dans la Grand'rue, un **appartement** au rez-de-chaussée, pouvant servir de bureau ou de magasin, si on le désire. Entrée à volonté.
S'adresser à **Frédéric GEX**, facteur.

LE
Ciment Universel
de **Plüss-Staufner**

est incontestablement **sans rival** pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.
Se vend en flacons de **65 cent.**
Seul dépôt pour le district : **Imprimerie de la Gruyère**, à Bulle.

Velours & peluche soie

Fr. 1.90 le mètre

jusqu'à 23 fr. 65, ainsi que des étoffes de soie noir, blanc et couleur, à partir de 65 c. jusqu'à fr. 22.30 le mètre — en uni, rayé, quadrillé et façonné (environ 240 qualités et 2000 nuances et dessins différents).

Damas-soie	à partir de fr. 2.10	jusqu'à 20.50
Foulards-soie	1.50	6.55
Grenadines-soie	1.50	14.85
Bengalines-soie	2.20	11.60
Robes de bal soie	1.65	20.50
Etoffe en soie écru par robe	16.65	77.50
Satin pour mascarades	1.65	4.95
Dentelles-soie	3.15	67.50

etc. — Echantillons par retour. [169]
Fabrique de soieries de G. Henneberg, Zurich.

Ventes de bois.

BOULEYRES, mercredi 23 janvier : 130 billons sapin, 20 billes hêtre, 12 billes chêne, 40 carrons, 40 lattes, 120 tuyaux, 50 poteaux chêne, 40 moules hêtre, 10 moules sapin, 1500 fagots hêtre, 30 tas de branches et 1 plante sur pied en Sauthaud. Rendez-vous, 9 heures, ferme Yerly.

BOULEYRES, vendredi 25 janvier : 300 billons sapin, 20 billes hêtre, 2 billes frêne, 1 bille cerisier, 50 moules hêtre, 25 moules sapin, 190 carrons, 182 lattes, 9 chênes, 40 tas de branches, 140 poteaux chêne, 120 tuyaux et 1500 fagots hêtre. Rendez-vous, 9 heures, entrée de la forêt, près de la tuilerie de Bulle.

LES COMBES, samedi 26 janvier : 210 billons sapin, 180 billes hêtre, 12 billes orme, 10 billes érable, 110 moules hêtre, 10 moules sapin, 20 tas lattes d'éclaircies et 10 tas bois blancs. La miss aura lieu aux Adoux, à Epagny, dès 10 heures précises. [25] L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

VENTE DE BOIS

Lundi prochain, 21 janvier prochain, la commune d'Echarlens vendra en mises publiques, dans ses différentes forêts, un grand nombre de numéros de belles plantes sur pied, propres pour le commerce, de fortes dimensions, ainsi qu'un certain nombre de numéros de foyard première qualité. Exploitation avantageuse, ces bois étant situés dans la forêt des Maraichères, près du pont de Corbières. Le même jour, 21 janvier, le Conseil paroissial exposera aussi à vendre, par voie de mises publiques, plusieurs grands frènes sur pied. Rendez-vous des miseurs à 9 heures du jour, à l'auberge dudit lieu. Echarlens, le 14 janvier 1895. Par ordre : [28] Le Secrétaire communal et paroissial.

VENTE DE BOIS

La commune de Broc exposera en vente, par voie de mises publiques, le **mardi 22 janvier 1895**, environ 300 stères de beau bois de foyard et quelques stères de sapin, aux lieux dits : Les Vuavrés et Mossoz. Les mises auront lieu dès une heure du jour, à l'Hôtel de Ville. Le jour de la mise, dès les 8 heures du matin, les forestiers seront à la disposition des miseurs pour voir les bois. Par ordre : [42] Le Secrétaire communal.

Mises de bétail.

Mathilde, veuve de Laurent Andrey, exposera à vendre en mises publiques, au village de Charmey, le **lundi 21 courant**, dès 10 heures du matin, quinze vaches et taures portantes, deux taureaux et deux bœufs. Favorables conditions de paiement. [18]

Attention!
Thé Benecke
HAMBURG
IMPORTATION DIRECTE
Dépôt chez **J. Peyraud, confiseur**, à BULLE, où l'on trouve des échantillons gratuits à disposition. [38]

A la Civette.
On trouve toujours un grand assortiment d'articles pour fumeurs.
TABACS DU PAYS ET ÉTRANGERS
Jolis caissons de cigares pour cadeaux depuis 1 fr. — Blagues à tabac, porte-monnaie, régates, boutons de manchettes, etc., etc., à des prix très avantageux.
Au même magasin, **mercerie et bonneterie, laines et colons.**
A. BÜRGISSER
[842] à côté de la pharmacie Sudan.

MONT-DOR
CHOUROUTE DE BERNE
ESCARGOTS
à l'hôtel de l'Union, Bulle. [849]

Grande salle de l'hôtel des Alpes, à Bulle.
Dimanche 20 janvier 1895 :
Bureau à 7 1/2 heures. Rideau à 8 heures.

CONCERT

REPRÉSENTATION DRAMATIQUE

donnés par la **CHORALE DE BULLE**
avec le bienveillant concours de la SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

PROGRAMME
PREMIÈRE PARTIE

Fanfare : Ouverture de « Lucrezia Borgia », de DONIZETTI, arr. par HERBERHOLD.
Chœur : L'Automne J. B. SCHMELZER.
Duos pour deux violons et piano :
a) Motif de l'opéra : « Das lotzte Fensterlein » LANNER.
b) Arioso J. HENDEL.
Quatuor : Les Bacheliers de Salamanque BURY.
Chœur : Oh volés-tu, belle hirondelle? PLUMHOF.
Piano : Polonaise CHOPIN.
Fanfare : Souvenir de Stuttgart, pas redoublé KOPETSKY.

SECONDE PARTIE

LE CHAPEAU D'UN HORLOGER

Comédie en un acte, par Mme DE GIRARDIN.

Personnages : Gonzalès, L. S. — Rodrigues, P. P. — Amédée, domestique, M. T. — Le portier, E. J. — L'horloger, A. K. — Stéphanie, femme de Gonzalès, J. M. — Henriette, femme de chambre, R. R.

PRIX DES PLACES : Réservées, 1 fr. 50. — Premières, 1 fr. — Secondes, 60 cent. Salle chauffée. — Défense de fumer. On peut se procurer des cartes dès ce jour au café de l'hôtel des Alpes. [33]

MEUNERIE AGRICOLE

BARBEY-NICOLLIER

Magasins sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.

FARINES de tous genres. — SONS supérieurs et ordinaires.

GROS ET DÉTAIL. — PRIX RÉDUITS.

BLÉS rouges et noirs pour la volaille.

Grand choix d'AVOINES blanches, depuis 10 fr. le sac de 150 litres (10 quarterons ancienne mesure).

Bouurre d'épeautre. [410]

FERBLANTERIE

Couverture de bâtiments en tuiles, ardoises, zinc, etc.

INSTALLATION DE PARATONNERRES.

BAIGNOIRES ET BAINS DE SIÈGE

Fabrication d'articles de laiterie. Boîtes à lait en tôle étamée.

Location de couleuses avec foyer portatif.

ASSORTIMENT DE FERBLANTERIE DE CUISINE

Lampisterie, tubes et mèches.

Réparations en tous genres.

Dépôt du stérilisateur OETTL pour l'allaitement artificiel des enfants.

Dépôt de tuiles, ardoises, coke et briques réfractaires. [171]

Jules Pasquier, ferblantier.

FARINES ET SONS

Mais en grains et moulu, blé comprimé, avoines, orge, tourteaux en pain et moulu, graine et farine de lin, bouurre d'épeautre.

Mouture à façon pour maïs et compression des graines. Achat et échange des blés et avoines.

PRIX TRÈS RÉDUITS

Jos. CROTTI, Bulle. [649]

Le magasin de farines de CHARLES MOREL, à Bulle, EST TRANSFÉRÉ à côté du restaurant du Moléson. [850]

Magasins de la Concurrence, BULLE — Maison Perret-Berthet — BULLE

OCCASION! Grand choix de GANTS peau de Grenoble première qualité, noirs et couleurs, à 4 boutons, à 2 fr. 25 la paire. Etoffe soie pour robe noire et couleur, ainsi qu'en moire, à des prix surprenants de bon marché.

Voilette haute nouveauté, à 40 cent. le mètre.

Bas noirs laine et coton pour messieurs, dames et enfants.

GRAND CHOIX DE LAINAGES

Spécialité de chapeaux et casquettes pour hommes et enfants dans des prix défiant toute concurrence.

SAVONS DE MARSEILLE à 15 cent. le morceau. [24]

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

On demande

pour un ménage peu nombreux, à Bulle, une fille qui sache très bien faire la cuisine et soigner un jardin. S'adresser au bureau du journal. [36]

Vous ne tousserez

plus après emploi des célèbres

Kaiser's

Breast-Bonbons

Succès extraordinaire contre la toux, enrouement, les catarrhes de poitrine et des poumons. Véritables en paq. de 30 et 50 c. Pharmacies GAVIN, P. SUDAN, Bulle. [912]

ZURICH: Diplôme de première classe pour qualité supérieure

Extrait de malt chimiquement pur. Employé avec succès comme expectorant et antiglaireux dans les affections d. voies respiratoires. Ferrugineux.

EXTRAITS DE MALT DU DR. WANDER
Dans toutes les pharmacies. — Prospectus gratuits

ZURICH: Diplôme de première classe pour qualité supérieure [92]

A louer :

Pour le 1^{er} février, un appartement de 3 chambres au rez-de-chaussée et un de 2 chambres au 2^e. S'adresser à Françoise MAZONI, Bulle. [41]

SUCRE DE MALT
DR. WANDER
NOMBREUX DIPLÔMES ET MÉDAILLES



Chaque pastille, dans la forme ci-dessus, doit porter le nom du fabricant.

CHOCOLAT
Suchard
SUPÉRIORITÉ INCONTESTÉE.
PRIX MODÉRÉS SE TROUVE PARTOUT



PRIX DE L'AN

Pour la Suisse

Etranger, 1 an, payable

Prix du nu

On s'abonne à

de p

NOUV

Postes.

destination d

des écrivains

toutefois, po

dans des bo

que la vérifi

aucun dang

les doivent s

large bande

< Abeilles vi

— Depuis

(Afrique) fai

la poste aux

tion de la s

taxes et con

selle.

— La tax

tion de la Se

— Le ma

gés avec la

voie de Fra

été élevé à

35; 5 kg., 2

Assuranc

l'assurance

déral de l'a

cantonaux u

nale sur l'

2^e pour des

cantons, dis

rés par les

jointes de l

grande vale

Chemins

ciation agric

principe de

FEU

LA

France alle

Thérèse, ét

été, dans la v

sa sœur entra

Thérèse, di

d'une chose g

fit, en le sach

— Ah! fit l

— Un vrai

— Mais en

— M. de C

en mariage à

— Commen

— Elle vie

nous deman

— Et qu'av

— Que nou

serions libre

la chose et d

Thérèse re

Le calme d

de perspicac

Mais contr

une des excl

lui étaient fa